catholiques se dirigea ensuite à l'église Saint-Maurice.

Parmi les sociétés et groupes ayant participé au cortège citons : les sociétés de gymnastique « L'Espérance », la « Jeune Garde », la Fanfare du Petit-Ronchin, l'Union des Cheminots des P.T.T. du personnel de banque ; Ligue Patriotique des Français ; Jeunesse Patriote, Escadron de Flandre ; Musique du Centre ; Fédération Nationale des Combattants belges du Nord; Association générale des Mutilés de guerre ; Union des Mutilés, Réformés, Veuves, Orphelins et Ascendants ; 34e Section des Médaillés militaires ; Société Française des Secours aux blessés militaires ; Union Nationale des Combattants : Anciens du 1er de ligne ; Anciens du 8e de ligne ; Anciens du 43e de ligne ; Anciens Artilleurs ; Anciens du Génie ; Anciens du Train ; Anciens Automobilistes de l'armée et des conducteurs de chars de combat ; Association des Fonctionnaires temporaires des régions dévastées ; Anciens Combattants ; Fédération Nationale des Fonctionnaires auxiliaires et temporaires de l'Etat ; Anciens Combattants ; Souvenir Français, Amis de Lille ; Institut Catholique des Arts et Métiers ; Ecoles professionnelles des Industries Lilloises ; Fédération Nationale Catholique; Union Régionale des Amicales de l'Enseignement Catholique du Nord ; Musique des Amis Réunis de Wazemmes ; Fédération des Etudiants.

Notons encore que le défilé ne donna lieu à aucun incident et que sur le parcours du cortège quelques maison étaient pavoisées. Selon les ordonnances reçues pour ce jour de fête Nationale, les édifices publics avaient arboré le drapeau tricolore.

On nous signale d'autre part que M. Da Costa, inspecteur d'Académie, représentant M. Chatelet recteur, a déposé, à 9 h. 30, au pied de la statue de Jeanne d'Arc une gerbe de fleurs au nom du corps enseignant.

M. Régnier, président du Conseil de Préfecture, représentant M. le Préfet du Nord, accompagnait M. Da Costa.

A TOURCOING

De grands défilés parcoururent les artères de Tourcoing hier et la dislocation de ces divers groupements se fit à la Chambre de Commerce où se trouvait la délégation canadienne, à qui une réception fut faite sous la présidence de MM. L. Lorthiois, président ; Jacques Masuret, des « Amis de Tourcoing » ; Guéranger, du Cercle des Officiers, etc...

Après la réception, nos canadiens assistèrent à un grand lâcher de 1.000 pigeons voyageurs. Ceux-ci, en paniers de la veille, très heureux d'être mis en liberté, furent vite éclipser vers leur colombier.

A HAZÉBROUCK

Le pavoisement des rues et des édifices publics en l'honneur de Jeanne d'Arc, fut général.

A 17 heures, dans la salle municipale des fêtes, une conférence artistique eut lieu, sur l'initiative de la société des Conférences populaires et de l'Union musicale.

M. André Fourgons, l'un des sculpteurs de la Cathédrale de Reims, reppela brièvement les grandes phases de la fête de Jeanne d'Arc.

A DUNKERQUE

La fête de Jeanne d'Arc à Dunkerque s'est déroulée dans le plus grand calme. Elle eut lieu par temps magnifique.

Les drapeaux flottaient mollement aux fenêtres, ainsi qu'au beffroi où la flamme des grands jours avait été placée.

Un brillant concert fut donné à midi par l'Harmonie municipale et suivi par une très grosse affluence.

Au port, les navires avaient arboré leurs pavillon de série ; l'ensemble de ces mats décorés, de ces quantités de pavillons multicolores, donnaient eux bassins, une note très pittoresque.

A DOUAI

Favorisée par un temps splendide, la fête de Jeanne d'Arc, a été célébrée à Douai avec tout l'éclat désirable.

Les monuments publics et quelques maisons particulières étaient pavoisés.

Dans la matinée et dans la soirée, le carillon fit entendre ses joyeux refrains. Les amateurs de musique se pressèrent l'après-midi dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville pour applaudir les chanteurs de la « Lyre ».

Les sportifs suivirent le championnat de tir, le passage de la course cycliste Cambrai-Douai, ou les épreuves de la « Paume Douaisienne ».

A 6 heures du soir, la foule écouta sous les frais ombrages du jardin public l'Harmonie des Cheminots.

Enfin, un bal populaire attira dans le soirée la jeunesse sur la place Saint-Amé.

A AVESNES

Une distribution du pain fut faite la veille aux indigents.

Les édifices publics étaient pavoisés aux couleurs nationales.

A 15 heures, sur la Grand'Place, mouvements et jeu du baskett-ball par la Société de Préparation militaire.

A 17 heures, concerts par l'Union Chorale Avesnoise et par l'Harmonie. La journée prit fin sans incident.

A CAMBRAI

La fête de Jeanne d'Arc fut marquée par l'inauguration du Stade municipal, la réinstallation de Martin et Martine, au Campanile de l'Hôtel de Ville et par des concerts par les Harmonies de Tournai et de Cambrai, qui furent très écoutées.

Le soir, la Place de Cambrai était merveilleusemsut illuminée et une foule compacte s'y pressait.

La journée prit fin dans le plus grand calme.

A ARRAS

La Fête de Jeanne d'Arc se passa par une journée tropicale à Arras. Un concert fut donné aux Alliés par l'Harmonie du Commerce. On posa la première pierre d'une église des faubourgs.

Les bâtiments publics et de nombreuses habitations étaient pavoisés.

A PARIS

La fête de Jeanne d'Arc s'est déroulée à Paris, sous une pluie battante. Dans différents quartiers des cortèges se constituèrent, et au pied de la statue de l'héroïne, place Saint-Augustin, on vint déposer des couronnes de fleurs.

M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, accompagné de M. Painlevé, vint lui-même adresser cet hommage, devant la statue de la place Rivoli.

La, le ministre de l'Intérieur et le ministre de la Guerre ont été salués, à leur descente de voiture, par MM. Bouju, préfet de la Seine ; Morain, préfet de police ; Godin, président du Conseil municipal ; le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris ; le général Simon, commandant la place de Paris, ainsi que par les membres du Conseil municipal et du Conseil général.

Le service d'honneur est assuré par un détachement du 5e d'infanterie, avec musique et drapeau et un peloton de la Garde Républicaine qui barrent derrière la statue la rue des Pyramides.

Aux abords du carrefour, un très nombreux public assiste à la cérémonie. Après la sonnerie « Aux Champs » et l'exécution de la « Marseillaise », que la foule écoute tête nue, les deux ministres avancent vers la statue devant laquelle ils se recueillent quelques instants.

La couronne du gouvernement porte l'inscription : « A Jeanne d'Arc, gouvernement de la République », et se compose de fleurs de lys et de cinéraires bleus. Les huissiers la posent au pied du monument, à côté de celle que l'Amiral Vedel, une très grande couronne de fleurs de lys, avait déposée quelques minutes auparavant, au nom du Président de la République.

Les officiels se placent ensuite sur deux rangs pour assister au défilé de la garnison de Paris que commandait la général Lagrue, commandant le département de la Seine.

Successivement défilent, musique et drapeaux en tête, le 31e et le 43e d'infanterie, le 11e cuirassiers et le 32a d'artillerie avec étendard et trompettes.

Après le défilé des troupes, le ministre de l'intérieur et le ministre de la Guerre sont repartis en automobile avec le même cérémonial qu'à leur arrivée. Avant cette cérémonie, le même hommage avit été rendu par les membres du Conseil municipal et du Conseil général qui avaient déposé des couronnes de fleurs de lys et d'hortensias, au nom de la ville de Paris et du département de la Seine.

Ensuite, commence le défilé des délégations.

On remarque celles nombreuses des patronages avec leurs gymnastes, des étudiants catholiques, des groupes de grandes écoles, etc., qui défilent devant le cardinal Dubois.

M. Moraln, préfet de police, et diverses personnalités s'avancent ensuite.

A midi trente, le défilé est terminé. Il n'y a eu aucun incident. La dislocation des différents cortèges s'est opérée en bon ordre, sur les injonctions des commissaires place du Palais Royal et rue de Rivoli.

A partir de midi, une salve da 101 coups de canon a été tirée sur les berges de la Seine, en l'honneur de cette fête Nationeln.

Ajoutons que le Président de la République s'était fait représenter à la cérémonie officielle par l'amiral Vedel, da sa maison militaire.

Dans le reste de la France

A VERSAILLES. — A l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, une prise d'armes a eu lieu, au cours de laquelle la garnison a été passée en revue par le général Moreigne.

A LORIENT. — La plupart des Associations lorientaises ont participé à un grand défilé dans les rues de la ville.

A MONTPELLIER. — La fête Nationale a été célébrée avec éclat dans l'Hérault. Des gerbes de fleure ont été déposées par des délégations catholiques et patriotiques.

A BEZIERS. — La cérémonie a eu un caractère de simplicité grandiose. Tous les édifices communaux ont été pavoisés, ainsi que de nombreuses maisons particulières.

A SAINT-ETIENNE. — La fête Nationale a été célébrée hier sans incident.

A MARSEILLE. — La fête Nationale a été célébrée sans incident.

A REMIREMONT. — A Remiremont et dans tout l'arondissement la fête Nationale a été célébrée brillamment. Des retraites aux flambeaux et des concerts en plein air ont été organisés ; les indigents ont reçu des secours en nature.

A REIMS. — Les sociétés patriotiques de tir, d'anciens militaires, les cercles et les associations catholiques, les élèves des écoles libres se sont groupés à 11 heures, cours Langlet, et ont défilé devant la statue du Poilu du 132e.

A DOMREMY. — La fête de Jeanna d'Arc a revêtu cette année, à Domrémy, un caractère de pieux souvenir familial.

A ORLEANS. — A midi un cortège commémoratif traditionnel a quitté l'Hôtel de Ville, pour se rendre sur l'emplacement de l'ancien fort des Tourelles. Il comprenait les sociétés de la ville et des environs et le Conseil municipal, ayant à sa tête M. Chollet, député-maire, venaient ensuite les autorités.

La prochaine croisière de la flotte française

La 1ra Escadre qui a pour base le grand port de Toulon et qui comprend les cuirassés « Bretagne », « Lorraine », « Paris », « Jean-Bart », les croiseurs légers « Metz », « Mulhouse », « Strasbourg » et plusieurs flottilles de torpilleurs da haute mer et de sous-marins va entreprendre, dès la fin des permissions réglementaires accordées aux équipages, au début da juin, une grande tournée sur les côtes du Maroc, d'Algérie, de Tunisie et da Corse. Cette croisière, la plus importante da l'année, remplacera avantageusement les tournées effectuées les années précédentes dans les ports du Nord de la Franca : Brest, Cherbourg, etc.

Ces unités, placées sous le haut commandement du vice-amiral Violette, visiteront les grandes stations : Oran, Rabat, Casablanca, Alger, Bizerte et quelques petits porte da l'Ile de Corse.

Les torpilleurs et les sous-marins iront même jusqu'à Mogador, ou des réceptions amicales doivent avoir lieu en l'honneur de leur visite. Les bâtimeuts participeront également à la grande semaine maritime et aux fêtes du 14 juillet.

Des écoles à feu, celles da l'année 1927, auront lieu au retour de cette tournée dans les parages de la Corse, à la Vacca peut-être. Des relâches à Bastia, Calvi, Ajaccio sont prévues.

La programme des exercices est très bien établi. Il faut, en effet, faire naviguer le plus possible, dans la mesura des disponibilités de notre budget maritime, nos états-majors et nos équipages qui ne peuvent se former pleinement que devant des faits, loin des bases navales, au large des grands horizons.

Cette croisière aura pour effet de faira connaitre à nos protégés les grandes et nouvelles unités navales, ainsi que la bonne tenue de nos merveilleux équipages.

Elle mettra nettement en relief le développement considérable de notra flotta d'après-guerr dont le programme conçu par M. Georges Leygues, ministre da la Marine, fait l'admiration des marines voisines, étrangères et proclama hautement que dans ca domaine, comme dans tous les autres, la Francs est fidèle à ses traditions et à sa mission civilisatrice.

L'élection sénatoriale du Nord

LE CONGRES RÉPUBLICAIN D'AULNOYE A DÉSIGNÉ A UNE ÉNORME MAJORITÉ, M. DANIEL-VINCENT, COMME CANDIDAT ; M. SCULFORT S'EST DÉSISTÉ EN FAVEUR DE M. DANIEL VINCENT.

C'est hier qua s'est tenu à Aulnoye, le Congrès républicain de l'arrondissement d'Avesnes, réuni salle municipale des fêtes, rue Jean Jaurès, pour désignar le candidat au siège sénatorial rendu vécnat par la mort prématurée du sénateur Léon Pasquat.

Le Congrès qui devait être de l'ouverture à la clôture, remarquable de tenue, est ouvert à 11 heures paar M. Antoine, conseiller général, qui propose da confier la présidence à M. le docteur Guersant, maire d'Aulnoye.

Son vœu est adopté à l'unanimité.

M. le docteur Guersaant préside, entouré de M. Antoine et de M. le docteur Riche, conseillers généraux, qui remplissent les fonctions d'assesseurs.

Parmi l'assemblée de quelque 380 délégués, on remarqua MM. Carlier-Caffieri, député ; Cantineau, Sénéchal, Bourdon, Grard, conseillers généraux, Charon, Gillet, Duchatenu, Chevalier, Willlot, conseillers d'arrondissement.

M. le docteur Guersant préside, autouré mémoire du vénéré sénateur Léon Pasquat et forma le vœu que le sénateur décédé, trouve un successeur digne de lui, qui soit un ardent défenseur da la République una, et indivisible. Il est chaleureusement applaudi. M. le docteur Bourdon, conseiller général, dépose ensuite une motioa préjudicielle, demaudant qus fidèle à la tradition du passé, plusieurs candidats soient désignés pour donner à toutes les tendances l'occasion da se manifester.

M. Sepulckre, maira de Berlaimont, demande de son côté que ns soit posée qu'une seule et unique candidature.

Les deux vœux sont mis nux voix. Celui de M. Sepulckra est adopté à l'unanimité.

LA DÉCLARATION DE M. DANIEL-VINCENT

M. Daniel-Vincent, trés applaudi, monta ansuite à la tribuna et donne lecture de la déclaration suivanla :

« MM. les délégués, si je me présente autourd'hui à vos suffrages, c'est que dès la première heure, où il a fallu nous rendre compte du vida et des difficultés qua laissait la mort si regrettable de notre ami Léon Pasqual, des hommes avec qui je m'étais rencontré naguère en cordiale mais formelle opposition, des amis de la veille m'ont fait la confiance et l'honneur de croire que je pourrais servir à nouveau l'Union des Républicains.

Le mandat auquel ils m'invitaient ainsi, je dis plus, la mission à laquelle ils me conviaient ma trop tenu au cœur depuis la guerre pour que je n'acceptasse point de la remplir.

— Si j'avais déjà fait de mon mieux dans notre ancienne Fédération Républicaine, je le fais et je ferai à nouveau, me donnant tout entier à cette tache avec peut-être un peu de la sérénité que confère la sage Assemblée qui m'appellera si vous le voulez bien d'abord avec la même conviction dont j'ai partout donné les preuves depuis à ans. Et mes premières paroles sont pour remercier ceux dont j'ai été momentanément séparé, de m'avoir si généralement et fraternellement tendu la main, spécialement nos vieux amis des Flandres, qui ont, une fois de plus, affirmé la nécessité d'une collaboration indispensable, à la vitalité et au succès de l'idéal républicain.

Je le disais lundi dernier, à Lille, au siège du Parti Républicain, je tiens à le répéter ici. Effaçons tout souvenir de lutte dans la famille républicaine et évitons dans l'avenir de contrarier cette confiance mutuelle.

Voila nos premiers mots.

Ils définissent la situation dans laquelle je suis appelé devant vous.

J'ajouta immédiatement, que je me présente dans une entière fidélité à mes convictions, je ne prendra pas un visage de circonstance, j'ai l'attachement de mes amis, je suis, je le crois estimé de mes adversaires, parce que tous savent qui je suis, et que au travers des circonstances où la vie apporte sa variété, je na me suis pas trop écarté de moi-même.

J'abaisserai le manjat que ja vens demande si je le sollicitais à la faveur de complaisances a'un jour.

Je suis un républicain de gauche.

J'appartiens à la Fédération Républicaine Radicale et Radicale Socialiste du Nord.

Je me réclame de la doctrine si heureusement définie en de récentes controverses par M. Maurice Sarraut, et ma position ainsi maintenue à l'avant-garde de républicain, faisant appel à toutes les fonctions où s'affirme notre commun esprit, dans ces différentes nuances, je me présenterai, si je suis agréé par vous, et par vos amis du département comme candidat de la Concentration Républicaine.

Cetia déclaration est fortement applaudie.

M. Daniel-Vincent développe ensuite son programma, qui porte sur les points suivants : « Sécurité absolue des frontières du Nord, si souvent menacées par les invasions, réparation intégrala des dommages de guerra qui n'unt pas encors été réglés, développement constant des œuvres sociales profitables à la classe ouvrière, sécurité financièra du Pays, respect des consciences, mais aussi respect des lois et des institutions laïques et républicaines qui garantissent la Paix ».

M. Daniel-Vincent dit son respect pour le Parti Socialiste at pour son idéal, mais il sa dit adversaira résolu de la lutte de classes et de la négation da la propriété individuelle stimulatrice des énergies.

En ce qui concerns les communistes, enfants perdus de la révolution, son programme a leur égard, se définit celon la formula de Clémenceau : « Entre eux et nous, ca serait en l'occurence une question de vie ».

En terminant M. Daniel Vincent dit sa confiance en l'assemblée. S'il est désigné comme candidat, il n'aura d'autrs but qua celui de continuer l'œuvrs de son regretté prédécesseur.

M. Sculfort après avoir fait sa biographie, développe ensuite son programme. Il n'a rien à retrancher aux déclarations da M. Daniel-Vincent, mais il a la conviction intime de rendre service à son parti en poseat sa candidaiure. Les laïérèts de l'Avesnesia auront ainsi deux défenseurs, un à la Chambre, un au Sénat !

M. Sculfort sa réclame du Parti républicain du Nord et se dit la digne continuateur de l'œuvre du regretté sénateur Pascal.

M. Duchateau, maire de Louvroil, intervient pour demander aux deux candidats en présence d'affirmer leur désir d'union dans la famille républicaine. Il fassut en effet, qua la victoirs soit un éclatant témoignage de force de l'union des républicains.

M. le docteur Bourdon enfin, dans l'intérêt de l'union, demanda au congrès da se rallier sur la candidatura da M. Daniel Vincent. Oa passe au vole.

LE VOTE

Celui-ci, qui a lieu nu scrulin aominal, donne les résultats suivanls :

Votants : 313 ; blancs : 5.

Obtiennent MM. Daniel Vincent : 237 voix. Sculfort : 60 voix ; Ducbeteau : 7 voix ; Divers : 9 voix.

M. Daniel Vinceat sera dona candidat à l'élection sénatoriala du 29 mai.

M. Sculfort remercie ceux qui oat voté pour lui et ajoule qua fidèle à la discipline républicaine, il s'inclins devant le vote acquis et se désista an faveur da M. Daniel Vincaat, son adversaira plus haureux.

Los dsux concurrents se sertent les mains.

A son tour, cafin, M. Daaniel Vincent remercia la congrès et l'assure una fois de plus de son entiar dévouemant.

La Congrès prend fia à 14 h. 30.

Exploits de Camelots du Roy à Lille

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

C'est ainsi que quand la salle fut entièrement évacuée on retrouva plusieurs de ces armes qui jonchaient le sol, ainsi que deux petits flacons contenant encore da l'essence.

Conduite au poste

Plusieurs manifestanls arrêtés furent conduits au commissariat central.

Les camelots du roy qui avelent essayé de se former en cortège pour manifester furent disperser par la police, devant la réprobation générale de la foule.

A une observation que lui faisait un républicain, lui reprochant sa provocation au meurtre, un jeune camelot répondit froidement : « Il faudra bien que nous arrivons là, un jour ou l'autre, car nous en avons assez L... ».

La réunion Marc Sangnier

Quand les fascistes eurent quitté les lieux, M. Marc Sangnier, sur le seuil de la porte des Ambassadeurs, harangua la foule et fit appel à des hommes de bonne volonté appartenant aux divers partis pour assurer le service d'ordre ; à ce moment, la foule pénétra de nouveau dans la salle. Bien entendu les camelots du Roy furent sérieusement éliminés.

Quelques-uns parmi eux qui étaient revenus en bras de chemise, probablement pour reprendre l'attaque furent éloignés comme ils le méritaient.

Enfin, après avoir flétri les agissements des perturbateurs M. Fiévet donna la parole a M. Marc Sangnier.

Celui-ci s'éleva contre les provocations des gens de l « Action Française ». « Il faut les plaindre, déclara-t-il, car ils sont honnis par tous ; repoussés par les éléments modérés et conservateurs, et condamnés par l'Eglise. Ces hommes de l' « Action Française » déshonorent la France. Le jour où l'on célèbre Jeanne d'Arc ces hommes portent la haine et l'incendie ; portent allegre à ce qui est sacré par des tentatives d'assassinat ».

M. Marc Sangnier développa ensuite, le sujet de sa conférence : « La Paix totale par la Jeune Republique » et termina en demandant de rester tous fraternellement unis pour établir la Paix totale, sociale et internationale.

M. Rappoport, qui nvait été désigné par le l'arti Communiste pour la contradiction à la conférence, fit l'exposé de la Paix au point de vue communiste.

Un membre de la jeunesse démocratique populaire promit à l'orateur l'appui de son groupement pour faire respecter la liberté de parole.

M. Marc Sangnier refuta quelques déclarations de M. Rappoport, mais les exposés faits par les deux conférenciers furent des plus courtois.

La réunion se termina dans le plus grand calme.

Les arrestations

Au cours de la bagarre qui s'est déroulée au début de la réunion, la police a procédé à l'arrestation de treize individus.

Sept de ceux-ci furent maintenus à la disposition de M. le Procureur de la République. Ce sont :

Eugène Fritsch, 22 ans, sujet suisse, employé rue du Gros Gérard, 15, à Lille ;

Bernard Pugelet, 24 ans, ingénieur, 36, Boulevard Vauban, à Lille ;

Adrien Varin, 27 ans, représentant, 14, Avenue de l'Hippodrome, à Lille ;

Louis Landeau, 22 ans, représentant en fils, 70, rue de la Louvière, à Lille ;

Ces quatra individus sont poursuivis pour port d'armes prohibées.

Jean Bourbonneaud, 30 ans, assureur, 40, rue Carnot, à Dunkerque, est inculpé da coups à agents et de port d'arme prohibée.

Jean-Georges Meroy, 27 ans, directeur, rue de Paris, 3 à La Madeleine et Michel Guérin 20 ans avenue de l'Amiral Courbet à Lambersart, les deux principaux agresseurs de M. le commissaire de police Beumelon, seront poursuivis pour violences à magistrat dans l'exercice de ses fonctions.

Interrogés par M. Devret, commissaire de permenence, tous les inculpés ont prétendu qu'ils étaient armés pour se défendre.

Une enquête est ouverte pour découvrir l'auteur du commencement d'incendie.

Ajoutons qua les dégâts occasionnés dans la salle des Ambassadeurs et au mobilier s'élèvent à plusieurs milliers de francs et que la direction de cet établissement a l'intention de se constituer partia civile.

Tous ces incidents provoqués par les Camelots du Roy ont produit une grosse émotion en ville.

G. D.

330.000 sinistrés par la crue du Mississipi

On mande de Vicksburg, que le flot du Mississipi se trouve maintenant entre Vicksburg et Natchez et avancea à raison de quarante milles par jaur.

M. Davis, secrétaire à la guerre, qut surveille la altuation en coopération avec M. Hoover, a émis l'opinion que les barrages du Mussissipi inférieur ont 50 chances pour cent de tenir.

Quant à M. Hoover, il a déclaré qua la population des régions inondées se monte à 330.000 âmes, dont 180.000 ont été évacuées et 150.000 se trouvent dans les étages supérieurs de leurs maisons.

Presque toute la population de 330.000 personnes doit être nourrie.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Orageux, très nuageux avec éclaircies, aververses et orages épars, vents sud-est à est 3 à 6 mètres. Température minimum 8°.

MUSE LILLOISE

ACTUALITÉS

L'Broqu'let d'auteurfos - 1630 -

(souv'nir Lillois)

POUR vous donner eun' petite idée du « Broqu'let » d'auteurfos trinsportez-vous, par l'pinsée, su' l'grand'Place de Lille, qu'on app'lot à l'époque l'« Grand Marché », l'9 du mois d'Mai d'l'an grâce 1630, su' l'co d'tros heur's du matin. Fait'a disparaitre, toudis pa' l'pinsée, ch'carré de l' « Vieill' Bourse », qu'ell' date du temps des Espagnols, 1651, et avec elle, tous les bâtiments à gauche et à droite de l'rue des « Trois Couronnes » et l'ancien Théâtre ; fa'rez tout cha et reintegrez l'« Chapelle des Ardents », l' « Fontaine au Change » à leus anciennes places, r'présintez-vous l'gros Tour de l'église d'St-Etienne, avec s'n massif cloquer, intre l'rue Lepelletier et d'Esquermoise, imaginez-vous d'vir l' « Hôtel de Ville » surmonté d'ses p'tites tourelles in formes d'coloumes, plaquez-vous au milan tout ch'grand carré, r'vettez bien à l'intour de vous et vous verrez des qual' côtés les ferniètes des maisons, mitnt briques, mitnt in bois, l'plus part à pignon fronl à rue, garne de spectateurs à tout's les étaches.

Des biellés dames coiffées à la Médicis, in laugués ropes d'soie à collets montants, les monsieurs, in pal'tots ornés da larguea blades d'velours noir, les hauts des manches in bouffantes.

Les ouvriers, in Jaquette d'gros drap du pays les dintelières in bonnets plisses de'lné toile, l'petit médaille in argint suspindue eu cou par un cordiau d'soie noire, et enfin, vettez ohn et les quéqu'a cavaliers au pourpoint serré, à l'toque surmontée d'eun' pleume raiche r'corbée su' l'orelle gauche, ch'est d'a officiers espagnols de l'garnison. Insuite, acoutez l'son criard d'eun' dom'-douzaine d'haubois juant eun' sarabande sur eune estrale drèchée su' l'ring des « Manneliers », tout cha dominé pa' l'Carillon d'St-Etienne et vous s'doun'rez alors eun' tout' petite idée d'chin qu'chelot l'queminch'mint du « Broqu'let » au XVII« siècle, fiète locale qu'ell' durot toute eun' semaine.

A l'époque, eun' grand partie d'l'industrie lilloise éiot dins l'fabrication de l'dinlelle que l'a Espagnols avott'nt importée in Flandre ; or, les métiers in forme d'« Carreaux » dont s'servottent les femmes ilployées à cheull' fabrication, étott'nt surmintés d'fuseaux, ou petites broques, surnommés in palots d'« Broqu'lets », ch'est donc de d'là qu'venot ch'l'appellation. Passons dona aux détals d'eun' journée d'Broqu'let in 1630. Suivez-me bien !

L'aiwuille du cadran d'église d' St-Etienne marque ching minutes avant quatre heures, l'carillonneur et les jueux d'haubois se r'posent et bott' nt in coq ! Quatre heures sonnent, l'guetlen a donné à peine sin dernier son d'trompe pour annoncer l'fiète, qu'd'a hommes apposées aux ferniètes, aux abals-vint de l'tour d'Saint-Etienne, font plauvoir des nuées d'coupes ; ch'est alors que l'a infant' s'précipitent in quéiant les uns su' les autes, ch'est un polin à n'pus s'intinde, nussi in quéqu'a minutes tout est ramassé et dévoré.

Tout d'un coq, les ferniètes des geurniers d'l'Hôtel de Ville s'ouvrent, d's ouvriers couvreux et carpintiers, plachés sous l'vint an pus haut des tote et dins les noquères intre les pignons, laichent dégringoler des poingnées d' « Nieulles » (1) coloriées, les spectateurs qui ont des p'tits bansa'lettes d'ches nieulles les lancent nussi, ch'est alors qu'on dirot un fu' d'artifice d'nieulles.

Infin, un homme plaché au dernier lucarneau de l'flèche d' Saint-Etienne agite trop fos eun' bannière, et alors ch'est l'signal que l'fiète du « Grand-Marqué » est finie.

In moins d'un quart d'heure, l'« Grand'-Place du Marqué » est évacuée par la foule qui s'porte vers les forbous, l'pus grose' parti s'diriche vers les « Digues des Bas Gardins », situés intie l'Nouvell' Porte d'Notre-Dame et l'neuill' de l'Barre. Les Tavernlers d'Wazemmes et d'Esquerme, les manches r'troussées, l'petit tablier d'vant eux, attinent les buveux qui n'vont point au bal, et l'fiète continue.

Croyez-vous qu'on savot s'amuser dins ch' temps la ? Et dire que ch'étot pindant huit jours comm'cha !

Awi, swi, les fiètes du Broqu'let de ch'temps-là étott'nt bielles, ch'étot les femmes qu'l'a organisott'nt les réjouissances. Qu'on vient m'dire qu'l's faijott'nt point cha bien ! Dijons aussi in passant que l'plupart des industriels, les patrons de ch'temps-là n'dédaignottent point d'assister au cortège et à l'amus'ntint avé les ouvriers qui payott'nt à rien faire pindant les huit jours da fiète.

wi ! pindant bien longtemps, l'fiète du Broqu'let a fait l'joie des fillos et l'bonheur du commerce.

Auguste LABBE.

(1) NIEULLE, espèce de gautre très mince, presque ronde, aux couleurs variées. C'était une friandise à l'usage des enfants, autrefois, à la fête du Broquelet, les nieulles étaient attachées aux guirlandes de fleurs que l'on suspendait, en signe de réjouissance dans les écoles ou ateliers et aussi dans une partie des rues de la ville.

CONGRES DES SOCIÉTÉS SAVANTES A LILLE

Le 61e Congrès des délégués des sociétés à Lille, le mardi 10 avril 1928. Les journées des mardi 10, mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13 seront consacrées aux travaux du Congrès. La séance générale de clôture aura lieu le samedi 14 avril à 2 heures.

LES ORAGES

CLAMECY. — Un orgae violent s'est déchaîné samedi soir sur la région. Une pluie abondante mêlée de gros grelons est tombée notamment à Binon sur Beuvron Saint-Reverien. La foudre est tombée en de nombreux endroits.

EPINAL. — Un nouvel orege s'est abattu l'autre nuit sur la région des Vosges, interrompant les communications téléphoniques dans de nombreuses directions et causant des dégâts, particulièrement dans la région du Thillot.

DERNIÈRE HEURE SPORTIVE

LÉON MATTON A GAGNÉ LE TOUR DE BELGIQUE

Voici le classement à l'arrivée da l'étape Namur-Bruxelles, du Tour de Belgique :

1, Léon Matton, 1f h. 51' ; 2, Delannoy, à une longueur ; 3, Frantz Nicolas ; 4, Hœvenaerts ; Muller, Heiseimans, Van Brunde, Verhaegen, etc... soit un peloton de 22 coureurs.

Léon Matton est le premier du classement général devant Hammerlynck et Ven Impe.

Le total du vainqueur est 39 h, 6' 5".

DERNIÈRE HEURE

La grave affaire d'espionnage de Saint-Cyr et Versailles

UN TÉMOIGNAGE QUI SEMBLE ACCABLANT POUR LES INCULPES

La sûreté générale communique aujourd'hui la déposition « in extenso » faite devant M. Peyre, juge d'instruction, le 3 mai dernier, par M. Cochelin, ancien adjoint au maire de Saint-Cyr. Ce dernier rappelle le fonctionnement des rayons et des cellules. Le 17 octobre 1925, M. Cochelin, croyant deviner in portée de son collègue Depouilly a donné sa démission du parti communiste.

En avril 1926, il est élu secrétaire du Syndicat des établissements militaires de Versailles. Depouilly, lui, renouvelle alors ses demandes de renseignements documentation sur le centre d'études des chars d'assaut, obtention du recueil des formules des poudres.

En juin et juillet 1926, Depouilly à qui M. Cochelin n'avait pas donné satisfaction insiste à nouveau. Plus tard, un autre communiste, Seegent lui demande les mêmes renseignements, puis un troisième communiste, Menetrier, fait de même.

A ce moment, M. Cochelin prévint le secrétaire général du ministère de la Guerre. Le 3 janvier 1927, il renouvela ses déclarations dans les bureaux de la Sûreté générale, où des directives lui sont données. C'est pourquoi le 8 janvier, au cours de la conversation qu'il a avec Menetrier, il lui laisse espérer qu'il va pouvoir lui donner satisfaction.

M. Cochelin et Menetrier se rencontrent à nouveau le 5 février, puis le 11. Ce jour-là, Menetrier lui remet une somme de 100 francs pour ses frais, et lui confie un questionnaire dactylographié. Ils se retrouvent le 17 et Cochelin remet à Menetrier deux documents dont il avait été pourvu à cet effet.

Au cours d'un autre rendez-vous, Menetrier lui demanda des renseignements sur un nouveau canon de 370 m/m, permettant d'envoyer des projectiles à 100 kilomètres. Le 5 mars M. Cochelin est mis par Menetrier en relations avec un jeune homme, dont il n'a jamais su le nom et avec lequel il devait « travailler » dans l'avenir.

Ce jeune homme lui dit que sa documentation était en retard, qu'il fallait beaucoup travailler pour documenter l'armée russe et qu'en même temps la Russie ferait tous ses efforts pour se rapprocher de la France, afin d'isoler l'Angleterre.

Elections sénatoriales

M. CORNUDET ÉLU EN SEINE-ET-OISE

Voici le résultat des élections sénatoriales qui ont eu lieu à Versailles, pour pourvoir au remplacement de M. Maurice Quesnier, décédé :

Inscrits : 1693 ; Votants : 1684 ; Suffrages : 1635 ; blancs ou nuls ; 49 ; Majorité absolue : 818.

M. Cornudet, Union républicaine nationale ancien sénateur, est ELU par 1078 voix.

Ont obtenu : MM. Gérard, socialiste S. F. I. O., 397 voix ; Arrighi, communiste : 55 voix ; Arnaud, républicain indépendant : 89 voix ; Autmand : 5 ; Divers : 6.

M. PIERRE ROBERT, ÉLU DANS LA LOIRE

Voici le résultata de l'élection sénatoriale qui a eu lieu à Saint-Etienne (2e tour) :

Inscrits : 965 ; Votants : 965. Ont obtenu : M. Pierre Robert, député, ancien sous-secrétaire d'Etat des P. T. T., radical-socialiste : 524 voix. ELU ; M. Taurines, ancien député, Union nationale : 439 voix ; M. Gusmichen, 2.

Il s'agissait de remplacer M. Jean Morel, décédé.

GRÈVE D'OUVRIERS AGRICOLES

A Rive-Saltes, les ouvriers agricoles réclamant un salaire de 221 francs par jour, se sont mis en grève. La gendarmerie est sur les lieux.

MÉDAILLE DES ÉVADÉS

Canditians à remplir par les candidats

La Préfecture du Nord nous communique les renseignements suivants intéressant les candidats à la Médaille des Evadés.

Les candidats à la Médaille des Evadés, anciens prisonniers civiles internés en Allemagne ou habitants des régions occupées ayant traversé les frontières ou franchi les lignes ennemies devront adresser leur demande au Sous-Préfet de leur résidence ou au Préfet pour les postulants domiciliés dans l'arrondissement de Lille.

Ces demandes, établies sur papier libre, devront parvenir aux autorités ci-dessus avant le 1er juin 1927.

Elles devront mentionner les renseignements suivants :

Nom, prénoms, profession et domicile de l'évadé, date et lieu de naissance, adresse actuelle et éventuellement classe, bureau de recrutement et affectation éventuelle dans les réserves.

Date et lieux de la capture et des internements successifs.

Dates, lieu et circonstances détaillées de l'évasion ou de la tentative d'évasion ainsi réellement à exécution (dans ce dernier cas, produire les témoignages relatifs aux sanctions encourues à ce sujet).

Dates et lieu de la présentation aux autorités militaires (préciser celles-ci et appuyer, si possible, ces renseignements de pièces justificatives).

Date et corps ou service d'affectation après l'arrivée en territoire français non occupé par l'ennemi.

Date et textes des lettres de félicitations, citations attribuées à la suite de l'évasion (mentionner également les décorations qui auraient été accompagnées de l'attribution de la Croix de guerre).

A l'appui de chaque candidature devront être jointes, si possible, les pièces militaires ou autres (ou leurs copies certifiées conformes par le Maire ou le commissaire de Police) qui auraient été délivrées aux intéressés, soit après avoir franchi les lignes ennemies, soit à leur arrivée en France.

Les familles des ayants-droit tués ou décédés, prévus à l'article IV de la loi du 29 août 1926, devront accompagner leur demande d'obtention de la Médaille à titre posthume d'un certificat délivré par le Maire, sur l'attestation de deux témoins, affirmant que le demandeur est le parent le plus rapproché du défunt dans l'ordre successoral prévu en matière de décorations : fils aîné, le père, la mère, le plus âgé des frères (à défaut d'un frère, la plus âgée des sœurs), ainsi de suite.

Le « Réveil du Nord » a rendu compte récemment d'une réunion tenue à la Préfecture du Nord par la Commission chargée d'attribuer les médailles des évadés. Une quinzaine de propositions ont été retenues par cette Commission et envoyées le 23 avril dernier au Ministère.

Dès que le Ministère aura statué, nous nous ferons un plaisir de publier la liste des décorés.

Une seconde réunion de la Commission départementale aura lieu cette semaine à la Préfecture du Nord.

FEUILLETON DU 9 MAI 1927. — N° 2

le CALVAIRE d'une AMOUREUSE

Grand roman d'Aventures et d'Amour par Guy de Téramond

RESUMÉ DU PRÉCÉDENT FEUILLETON

*Le baron Roger de Lanzac, après avoir considéré son amie au théâtre, lui signifie son intention de la laisser seule au spectacle. Irène Pommereille, devinant que son amant veut aller au Cercle, et, comprenant qu'il est in